

Solidarité- Handicap mental

Rapport annuel 2013



Introduction



Cette année, nous aimerions parler du **temps**: pas de celui qu'il fait, mais de celui qu'on a, ou le plus souvent que l'on n'a pas. Paradoxalement, alors que l'administration fédérale accroît ses contrôles sur le **temps** que nous passons à défendre les droits des personnes en situation de handicap, elle juge bon de nous en voler toujours davantage pour justifier de notre travail ! Ô **temps** suspends ton vol...

Nous devons pourtant clamer haut et fort que nous avons besoin de **temps** : pour construire une action collective, pour défendre une famille, pour écouter une personne handicapée, pour faire émerger une prise de conscience, pour convaincre, pour rappeler notre existence. Rédiger un rapport annuel plus rapidement n'est pas la question, c'est en effet toujours possible. En revanche, créer un rapport de confiance avec une personne qui ose, peut-être pour la première fois, défendre ses droits, exige forcément du **temps**.



Notre association fonctionne avec des moyens modestes : le seul luxe que nous revendiquons est le **temps** de faire bien ce que l'on attend de nous. Il est aujourd'hui iconoclaste d'oser cette posture, tant l'image du travailleur social forcément cool et inefficace a parasité notre imaginaire. Nous devons pourtant rappeler qu'il faut davantage qu'un clic de souris pour organiser un cours, pour préparer un programme de centre aéré, pour engager du personnel, pour faire vivre une association, pour collaborer avec nos différents partenaires. Mais c'est le prix à payer pour une action percutante et efficace. Alors, plaidons pour le **temps**, y compris pour celui qu'il vous faudra pour parcourir le résumé d'une année de travail !

Isabel Messer, secrétaire générale



Les photos qui illustrent ce chapitre ont été prises lors des centres aérés 2013

Le temps de penser



Etre membre bénévole d'un comité n'est pas toujours un long fleuve tranquille : il faut sans cesse prendre des décisions, approuver des comptes et des budgets, définir une ligne d'action, souvent au détriment du **temps de réflexion**. En 2013, le Comité s'est octroyé un dimanche entier pour oser se poser la question : que manque-t-il actuellement dans le domaine de la prise en charge des personnes avec une déficience mentale et partant, quelles seront les **lignes directrices de l'association** ces prochaines années ?

Un **catalogue de trois pages** a été établi, dans des domaines aussi variés que le travail des personnes avec une déficience mentale ou les excès de bureaucratie de l'administration.

Le Comité a également décidé qu'il était temps de confier la **Maison de Trey** à un autre partenaire, dont la mission est de gérer des structures institutionnelles. C'est la Fondation de Vernand qui a été choisie et qui a accepté ce mandat. Solidarité-Handicap mental a eu l'occasion de lui exprimer toute sa reconnaissance.

Dans la foulée, le Comité a saisi l'opportunité de **réorganiser le secrétariat** de l'association : dès 2014, Kirsten Gigase et Jean-Baptiste Mardelle se partageront l'organisation et la gestion des prestations de l'association, Isabel Messer demeurant au poste de secrétaire générale.

Dans les **différentes commissions** auxquelles Solidarité-Handicap mental a participé, nous avons pris le temps de rédiger de nouvelles directives sur les mesures de contrainte, de défendre le **point de vue des usagers**, d'argumenter en faveur de prises en charge adaptées des personnes autistes, de plaider en faveur des capacités d'expression des personnes avec une déficience mentale.



Les photos qui illustrent ce chapitre ont été prises dans le cadre du cours de danse 2013

Le temps d'organiser



45 inscriptions pour les **Centres aérés** de Lausanne et d'Yverdon : au final, **36** jeunes participants âgés de **7** à **20** ans et répartis en **5** groupes et **3** lieux. **6** bus à trouver pour véhiculer ces jeunes vacanciers à la piscine ou dans les bois. **25** journées d'activité différentes, en tenant compte de l'âge de l'enfant et de ses possibilités. **8** litres de sirop et **25** kilos de fruits pour l'hydratation et les vitamines de tout ce petit monde.

38 inscriptions reçues pour les **Espaces libres – Découverte**, mais nous pouvons malheureusement n'en accepter que **18**, réparties en trois groupes. Pour accompagner ces personnes particulièrement vulnérables, nous devons engager **15** animateurs et animatrices et concevoir **12** après-midis d'activités en fonction des centres d'intérêts et des possibilités des participants.

430 adultes handicapés qui viennent suivre **56** cours de formation continue au **Centre FCPA** ; certains ont appris à confectionner un apéritif dînatoire pour **10** invités, d'autres ont appris à marcher avec **2** bâtons. Un programme pour tous les goûts et tous les âges. Des apprentis peintres ont exposé leurs animaux d'Afrique, des danseurs en formation ont présenté leur travail devant leurs amis et leurs proches.

281 participants qui peuvent se rendre à leur cours grâce au **Service transport** géré par l'association. Les **4** institutions partenaires ont mis **10** bus à notre disposition et **9** chauffeurs ont effectué quelques **12** tournées hebdomadaires.

Si l'on additionne le temps d'acheter les fruits avec celui passé à engager des collaborateurs, sans oublier la planification des tournées de transport, ni la vérification des horaires de bateau, cela représente certes beaucoup de **temps**. Mais également un infini plaisir à accomplir tant de tâches utiles au vivre mieux.



Les photos qui illustrent ce chapitre ont été prises lors des centres aérés 2013

Le temps d'écouter



Nos autorités sont friandes de groupes de travail divers et nous ne saurions nous en plaindre : nous nous sommes assez battus pour que les associations aient voix au chapitre. Si nous voulons toutefois rester crédibles, nous devons de régulièrement **consulter nos membres** et les personnes concernées. C'est pour cette raison que Solidarité-Handicap mental a demandé que quelques familles puissent donner leur point de vue sur l'institution du futur. **Les aspirations des parents** de jeunes adultes avec une déficience mentale ont ainsi fait l'objet d'un document, transmis au Service de Prévoyance et d'Aide Sociale.

Notre association a également pour mission de défendre les personnes handicapées et les familles qui vivent une discrimination. En 2013, plusieurs situations ont été traitées par notre **Permanence Porte-Voix** : des parents, qui s'essouffent à tenter de se faire entendre par de nombreux professionnels, des personnes handicapées en recherche d'un soutien pour faire part de leurs aspirations.

Le temps d'innover

Quiconque a la charge de gérer de nombreuses prestations connaît bien le problème : comment assumer cette fonction tout en gardant la capacité d'innover ? La réponse réside, du moins en partie, dans notre capacité à dégager du temps pour ce faire. En 2013, nous avons poursuivi un défi entamé l'an passé: **engager des personnes handicapées** avec une déficience intellectuelle au sein de nos équipes. Nous avons ainsi pu proposer des contrats d'assistants de cours de cuisine, d'animateur Espace libre et de responsable d'entretien. Ce sont quatre personnes, dont trois travaillent en parallèle dans un atelier protégé, qui ont pu bénéficier d'un véritable contrat de travail et du salaire correspondant, avec un soutien individualisé pour faire de ce challenge une réussite.

Les Centres aérés d'Yverdon ont invité les enfants handicapés à participer à **une journée intégrée**. Une trentaine d'enfants, sans distinction, se sont ainsi retrouvés tous ensemble pour jouer et fabriquer des pizzas au four à pain : une belle journée, appréciée de tous, qui donnera sans doute lieu à d'autres collaborations.



Les photos qui illustrent ce chapitre ont été prises dans le cadre des cours de percussions 2013

Le temps de s'engager



En toute légitimité, nous aurions pu dire que nous n'avions pas le temps de participer au groupe élargi du groupe d'accompagnement de l'art.74LAI. Parce que les réunions ont lieu à Berne, en allemand et que les délais de consultation sont réduits à leur plus simple expression. Nous avons pourtant répondu présent à l'appel d'Agile Suisse qui a invité les petites faïtières à participer à ces travaux d'envergure. Notre association a ainsi représenté la **Fédération Romande la Personne d'Abord**, car nous sommes convaincus que nous nous devons de participer, autant que faire se peut, aux décisions qui nous concernent au premier chef. Nous avons aussi organisé une rencontre avec toutes les associations romandes dans le but de rassembler nos forces.

Nous nous sommes également engagés en faveur de la **formation des futurs professionnels** du social et nous avons accepté les invitations des apprentis socio-éducatifs du canton de Vaud et des étudiants de la faculté de pédagogie curative de l'Université de Fribourg.

Ces différentes expériences nous ont enthousiasmé et nous avons été impressionnés par la qualité des échanges. L'Institut de pédagogie curative nous a également invités à présenter **notre film sur le Centre FCPA** et la revue REISO nous a donné la parole sur le **droit à l'autodétermination**.

Solidarité-Handicap mental s'est aussi engagée pleinement au sein de **Forum Handicap Vaud**, pour lequel elle a assumé le secrétariat. En mai 2013, Isabel Messer a de plus été élue à la présidence. Nous sommes sincèrement convaincus de la nécessité de collaborer avec nos collègues associatifs, dont nous partageons les mêmes combats. A l'occasion d'une **action commune** auprès des membres du Conseil communal de la Ville de Lausanne, nous avons pu mesurer la pertinence de ce credo : plus efficaces, plus visibles, plus collégiaux, plus représentatifs de l'ensemble des personnes en situation de handicap. Un exemple encourageant, où tout le monde ressort gagnant et assurément du temps bien investi !



Les photos qui illustrent ce chapitre ont été prises dans le cadre des cours de cuisine 2013

Le temps d'évaluer



A priori, on se dit qu'on aura toujours le temps de le faire, lorsqu'on aura fait tout le reste. On aurait pourtant tort de négliger la **nécessité d'évaluer**. Nous ne parlons pas ici de questionnaires qualité rébarbatifs et ineptes, mais d'une réflexion en profondeur sur la pertinence de notre action.

Le Comité s'est ainsi demandé si nos Centres aérés étaient toujours utiles, adaptés et nécessaire, d'où le petit questionnaire envoyé aux familles. Cette évaluation nous a permis de constater que **cette prestation est très appréciée** des parents et des enfants, qu'elle correspond à un véritable besoin et que la tendance serait plutôt d'en demander à d'autres périodes de l'année.

La **Commission d'Evaluation et de Suivi de la Maison de Trey** a poursuivi ses travaux, en vue de la rédaction du rapport final. La Commission, pilotée par Isaline Panchaud-Mingrone, s'est notamment intéressée au processus de construction des pratiques socio-éducatives et à l'analyse des pratiques.

Les Cours FCPA sont régulièrement visités par les membres de l'équipe de direction de l'association. Ces différents regards nous permettent de croiser nos impressions, complétées par nos échanges avec nos enseignants.

Nous allons notamment observer les critères suivants :

- l'accueil : comment se passe-t-il ? Les différentes étapes du cours sont-elles bien présentées aux participants ?
- Les attitudes : les étudiants sont-ils vouvoyés ? Leur confort est-il bien assuré ?
- Le contenu du cours : est-il adapté aux apprenants ? Quels sont les supports de cours ?
- L'animation : comment le cours est-il animé ? Y a-t-il des interactions entre étudiants et enseignants ?
- L'évaluation : comment les formateurs ont-ils prévu l'évaluation du cours ? Sous quelle forme ?

Cette procédure est au cœur de notre action, car il est toujours possible d'améliorer un cours, même si celui-ci se déroule depuis des années à la satisfaction de tous.



Les photos qui illustrent ce chapitre ont été prises dans le cadre des centres aérés et cours FCPA 2013

Le temps de remercier

Nos donateurs :

La Fondation Denk an mich
La Fondation Fischer

Nos partenaires réguliers :

Le Service de Prévoyance et d'Aide Sociale

Antenne Handicap et Cap-Contact association au sein de la F.R.P.A.

La Fondation de Vernand dans le cadre de la Maison de Trey L'Espérance, l'Institution de Lavigny, la Fondation Perceval et la Cité Radieuse pour le Service de transports

Le Centre socioculturel de Pôle Sud, Let's Move Danse et gymnastique, la Paroisse de St-Joseph, les collèges lausannois, l'OPTI, la FSA, Pro Senectute, Pain pour le Prochain, dans le cadre du Centre FCPA

Le Service des Parcs et Domaines de la Ville de Lausanne pour l'organisation de la superbe journée sur la forêt



La Direction générale de l'enseignement postobligatoire dans le cadre de la formation des ASE

La Fachschaft et l'Institut de pédagogie curative de l'Université de Fribourg, dans le cadre des cours sur l'autodétermination, ainsi que pour la projection de notre film sur le Centre FCPA

La Maison de Quartier Sous-Gare, le Centre socioculturel de la Bourdonnette, la Fondation de Verdeil et la Fondation Coup de Pouce pour les Centres aérés

La Ferme d'Oppens, les Bains thermaux d'Yverdon, le Lavaux Express dans le cadre des Espaces libres

Hélicoptère pour tous nos imprimés

Nos collaborateurs :

L'ensemble de nos 72 collaboratrices et collaborateurs qui ont travaillé pour Solidarité-Handicap mental en 2013 et les 36 membres du personnel qui ont fait vivre la Maison de Trey.



Les photos qui illustrent ce chapitre ont été prises dans le cadre des cours de dessin et champignons 2013

Solidarité- Handicap mental

Membre de Forum Handicap Vaud

Tél. 021 648 25 82

www.solidarite-handicap.ch

Rue du Maupas 49 - 1004 Lausanne



Toutes les images qui figurent dans ce rapport ont pour but d'illustrer le travail de nos collaboratrices et collaborateurs : pour un accompagnement de qualité, il faut du temps !